

Compte rendu du CHSCT du 14 mars 2014

Les points abordés lors de ce CHSCT qui ont occasionné le plus de débats ont été :

- la présentation du document unique d'évaluation des risques professionnels 2014 (DUERP 2014) et l'adoption du programme annuel de prévention 2014 (PAP 2014) ;
- les opérations de « désamiantage, réhabilitation et rationalisation des services » ;
- la première série de décisions budgétaires.

1 - la présentation du DUERP 2014 et l'adoption du PAP 2014 :

Le regroupement dans le DUERP 2014 des observations service par service aboutit à un document comprenant 796 lignes de risque, regroupés en 11 catégories. Les catégories de risques les plus fréquemment soulignées sont :

- les risques psychosociaux dans une proportion de 28 % des observations. La moitié de celles-ci sont liées au manque de temps, de moyens, de personnel et la pression des objectifs ;
- les risques liés à la circulation et aux chutes dans une proportion de 21 % ;
- les risques liés au matériel dans une proportion de 15 %, surtout en rapport avec le travail sur écran.

L'établissement du DUERP a permis de dégager 67 actions à mener en 2014, décrites dans le PAP 2014.

La CGT est intervenue pour que soit ajoutée une mesure structurante pour la prévention des risques psychosociaux, à mener dès 2014 et imposée par l'accord-cadre signé dans la Fonction publique en novembre 2013, à savoir un diagnostic sérieux des causes de ce type de risques :

« Chaque employeur public devra réaliser, au niveau local, un diagnostic partagé des facteurs de risques psychosociaux qui sera présenté et débattu au sein du CHSCT, après association en amont de ce dernier, puis intégré au document unique d'évaluation des risques professionnels, et élaborer des propositions d'amélioration intégrées dans le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail. La phase de diagnostic devra analyser les situations de travail en fonction des dimensions de risques à caractère psychosocial identifiés par le collège d'expertise dirigé par Michel Gollac ¹, de sorte que les préconisations de ces plans puissent utilement nourrir les démarches ultérieures en matière d'amélioration de la qualité de vie au travail. »

¹ Le collège d'expertise a retenu six dimensions de risques à caractère psychosocial :

- les exigences et l'intensité du travail ;
- les exigences émotionnelles ;
- le manque d'autonomie et de marges de manœuvre ;
- la mauvaise qualité des rapports sociaux et des relations de travail ;
- les conflits de valeur ;
- l'insécurité de la situation de travail.

Notre demande a été satisfaite. Il est maintenant important de veiller à la mise en place rapide de cette démarche et de lui donner corps.

Soulignant par ailleurs la qualité du recensement des risques et la cohérence des actions proposées, la CGT a approuvé le PAP 2014.

Vote : CGT, Solidaires et FO pour.

2 - les opérations de « désamiantage, réhabilitation et rationalisation des services » :

C'est à l'occasion d'un groupe de travail préparatoire à ce CHSCT que les représentants du personnel ont été informés de modifications apportées au plan des travaux du 1er étage de Champ Girault, **qui prennent en compte la fusion dès 2015 des SIE de Tours-Nord et Tours-Ouest, et des deux services de publicité foncière.**

La CGT a immédiatement réagi et indiqué que ce n'est pas ainsi que les projets de restructuration de services doivent être présentés aux instances représentatives du personnel, à la va-vite et « par la bande », et que la note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2014 prévoit au contraire une démarche transparente, ainsi qu'une étude d'impact sur la santé physique et mentale et sur les conditions de travail des personnels concernés :

« S'agissant des réorganisations de service, il est important de mesurer le plus en amont possible l'impact des projets sur la santé physique et mentale ainsi que sur les conditions de travail des personnels concernés.

Une fiche d'impact pourra notamment être utilisée dans le cadre des projets de réorganisation pour mettre en exergue les éléments ayant conduit à considérer ou non un projet comme important au regard de son impact sur la santé et la sécurité au travail et les conditions de travail. Elle pourra être transmise par le comité technique au CHSCT qui, s'il s'agit d'un projet important, devra être obligatoirement consulté. »

En réponse, Monsieur Grosskopf a indiqué que la Direction générale devrait donner son feu vert officiel en juin ou juillet prochain aux restructurations prévues par la « démarche stratégique » suivantes, **pour application en 2015 :**

- **fusion des SIE Tours-Nord et Tours-Ouest ;**
- **fusion des deux services de publicité foncière de Tours ;**
- **fusion de deux SIP de Champ Girault ;**
- **création d'une cellule unique de contrôle sur pièces à Champ Girault ;**
- **regroupement des trésoreries de l'Ile-Bouchard et Richelieu à l'Ile-Bouchard ;**
- **regroupement des trésoreries de Ligueil et Saint-Maure (lieu non spécifié pour l'instant).**

Il a précisé que, dès qu'il aura obtenu le feu vert, il réunira le comité technique puis le CHSCT sur ces restructurations.

Dans ces deux instances, la CGT sera offensive sur la défense des droits et des conditions de travail des agents.

3 - la 1ère série de décisions budgétaires :

Le CHSCT a avalisé une première série d'actions qu'il financera :

Formations initiale Secourisme (2 sessions)
Formations recyclage Secourisme (10 sessions)
Formations Gestes et postures (2 sessions)
Formation habilitation électrique (initiale)
Formation habilitation électrique (recyclage)
Formation équipiers de première intervention. Évacuation (3 sessions)
Formations équipiers de première intervention extincteurs (3 sessions)
Formations Post permis (3 sessions)
Formations Risques psychosociaux (4 sessions)
Fauteuil assis debout – agent courrier affranchissement
Souris verticales (4) - Aménagements de postes
Bureau plan de travail réglable en hauteur - Aménagement de poste
Fauteuils ergonomiques (3) - Aménagements de postes
Protections auriculaires – agents service courrier
EPI, Chaussures de sécurité et casques de chantier – géomètres
Mesures d'identification géomètres (gilets-vestes fluo, véhicules)
Cloison banque d'accueil Champ Girault
Climatisation 3 bureaux – Béranger côté Victor Hugo
Fauteuils de travail (15)
Écrans 22 " (40)
Pupitres de saisie Flex Desk
Stores à projection pour 14 fenêtres Béranger côté Victor Hugo 1er et 2ème étages
Mise en conformité électrique
Diagnostic amiante global
cloisons vitrées CPS

Ces premières mesures représentent 75 993,23 € sur 110 081 € disponibles, soit 69 % d'allocation des crédits dès la première réunion du CHSCT de l'année.

Délégation CGT : France Urgon, Régis Dabouis, Thierry Durin.